

Ardennes



## Ouverture des vannages et aménagements compensatoires

Favoriser la diversité  
des milieux pour un meilleur contexte salmonicole

**La libre circulation du poisson d'aval en amont d'une rivière est un objectif de la Directive  
Cadre sur l'Eau du 23 octobre 2000**

*Passes à poissons ou suppression des vannes  
une réflexion à envisager par les gestionnaires d'ouvrages*

## Une expérience réussie sur la rivière Vence



Vannage de Poix-Terron

La Vence (rivière de 1<sup>ère</sup> catégorie) est un affluent de la Meuse. Longue de 32 Km, elle possède 15 affluents et son régime hydraulique est semi torrentiel. Cette rivière est segmentée par 11 ouvrages hydrauliques (source SDVP). Pour le CSP, c'est le principal facteur limitant la population de truite.

Ces ouvrages historiquement utilisés pour l'industrie et l'artisanat ont perdu leur usage originel et ne servent plus qu'à la régulation des eaux en étiage et de crue. Cette manipulation intempestive contribue à des problèmes d'instabilité des berges et du lit mineur de la rivière

Ils limitent la circulation des truites, altèrent les zones de reproduction et de croissance, ce qui diminue fortement le potentiel piscicole de la Vence.

Aujourd'hui, le Syndicat de la Vence accompagne par ses aménagements l'ouverture des vannes et deux autres sites sont à l'étude.

*La fermeture des vannes  
provoque la sédimentation du  
fond de la rivière en amont de  
l'ouvrage*





## Exemple : suppression des vannes de Poix-Terron

### AVANT



*Vannes fermées, le lit est surdimensionné .L'absence d'écoulements et l'enfoncement du lit de la rivière entraînent une sédimentation sur le fond.*

*L'habitat, les zones d'alimentations et de reproduction de la truite fario disparaissent.*

*La levée des vannes a été accompagnée de quelques travaux peu coûteux en amont de l'ouvrage. Ils permettent d'éviter les érosions régressives sur les berges et l'enfoncement du lit de la rivière.*

### APRES TRAVAUX



*Modification du lit d'étiage sur 200 mètres*

*L'objectif de ces aménagements est également de rétablir une diversité des écoulements et du milieu aquatique en vue de favoriser des zones de quiétudes, d'alimentation et de reproduction de la truite fario.*

*Vannes ouvertes, les écoulements retrouvent une diversité naturelle*



*En quelques mois, le lit de la Vence se nettoie et le gravier réapparaît*

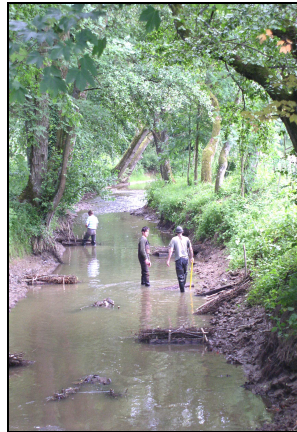
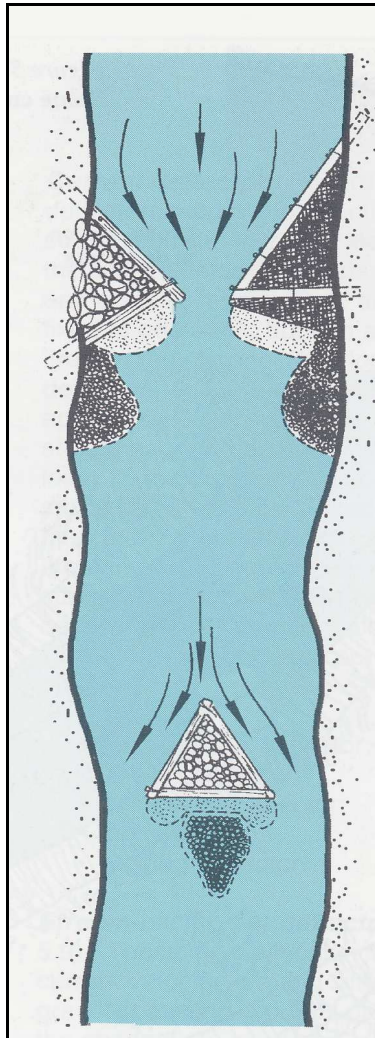


# Des techniques simples qui permettent de stabiliser les berges et de diversifier le milieu

*Etape n° 1*

## Confection d'épis

Le seuil en recréant une dynamique dans le lit de la rivière favorisent l'habitat des salmonicoles



*Choix de l'emplacement des épis*



*Pose du tronc, des fagots et des piquets*



*Pose de ligatures et coupe de piquets*



*Déflecteur centrale*

*Etape n° 2*

## Installation de banquettes peignes

Les peignes accompagnent la suppression des vannes en recréant un lit mineur en évitant l'érosion des berges



*Pose de boutures*



*Installation de la végétation et enfoncement des boutures*



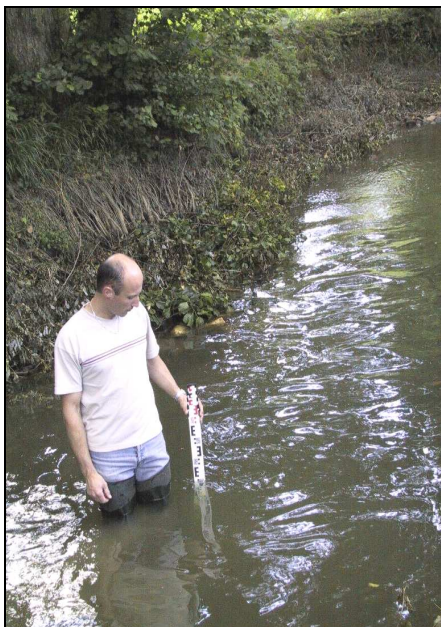
*Ligature des peignes,*



**Etape n° 3**

**Suivi du milieu**

**Il permet de juger de l'efficacité des aménagements**



*Pour surveiller un éventuel enfoncement du lit lors des prochaines crues, différentes côtes ont été prise sur des points durs (ponts ou buses)*



*Pêche électrique pour suivre l'évolution du peuplement salmonicole*

*Suivi du peuplement (taille et poids)*



**Agence de l'Eau Rhin-Meuse**  
Le Longeau Route de Lessy 57161 MOULIN LES METZ Tél :03.87.34.47.00  
Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Travaux pour l'Aménagement de la Vence  
Mairie de la Francheville 08000 LA FRANCHEVILLE Tél :06.07.80.06.32  
C SP Brigade Départementale des Ardennes  
53 Avenue De Gaulle 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES Tél :06.72 0811.81  
CSP Délégation Régionale de Metz  
23 rue des Garennes 57155 MARLY Tél :03.87.62.38.78